

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

28 juin 2019

Date d'affichage :

11 juillet 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **4 juillet** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SANNAT, MM. VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Emilie LARIEU, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : François PRADEAU

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2019**

QUESTION N° 6

OBJET : École Maurice Genest : bilan financier définitif de l'autorisation de programme n° 2012-02

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 19 Juin 2019.

Le programme pluriannuel d'investissement portant réhabilitation de l'école Maurice GENEST a fait l'objet d'une autorisation de programme validée par le Conseil municipal du 14 septembre 2012 dont l'enveloppe prévisionnelle a été portée à 4 600 000 € TTC par délibération du 9 février 2016.

Les travaux étant terminés et les derniers paiements ayant été effectués, le bilan de cette opération fait état d'une réalisation financière de 4 570 870.24 € répartie comme suit :

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Crédits paiement	4 664,40	25 539,26	185 234,34	1 475 207,38	2 170 805,15	590 038	87 507,46	31 874.25

Les crédits de paiements ouverts sur l'exercice 2019 étaient de 61 004.01 €, il convient donc d'annuler les crédits restants sur l'opération à hauteur de 29 129.76 €, ce qui ramènera l'autorisation de programme votée à hauteur de son bilan présenté ci-dessus, soit 4 570 870.24 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le bilan définitif et les modifications apportées à l'autorisation de programme n°2012-02.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 4 juillet 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL